

EUROSE

Bénéficiez d'une allocation diversifiée alliant actions et obligations

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la directive MIF.

Sélection Gestion Privée Caisse d'Epargne



EUROSE

- Une solution d'épargne diversifiée en actions et obligations de la zone Euro
- Une gestion active de conviction visant à sélectionner les titres jugés les plus porteurs par DNCA Finance
- Une allocation confiée à une équipe d'experts aux profils complémentaires

UNE GESTION DE CONVICTION QUI CIBLE DES ENTREPRISES JUGÉES SOUS-VALORISÉES PAR DNCA FINANCE

En fonction de ses anticipations économiques et financières, de l'environnement de marchés et de ses convictions, l'équipe de gestion peut ajuster son allocation entre les différentes classes d'actifs autorisées, notamment entre actions et obligations. Au sein de ces classes d'actifs, l'équipe de gestion analyse les entreprises à la fois du point de vue de l'actionnaire et du créancier (potentiel de développement, solidité financière notamment) et sélectionne les titres qu'elle juge sous-évalués par rapport à leur potentiel de revalorisation et au marché.

DES EXPERTS DES MARCHÉS ACTIONS ET OBLIGATAIRES AUX PROFILS COMPLÉMENTAIRES

Avec Eurose, vous confiez la gestion de votre épargne à nos experts des marchés actions et obligataires sans vous soucier de la répartition de vos investissements entre les différentes classes d'actifs. La complémentarité des profils des gérants constitue un atout pour la gestion du fonds : il existe une forte cohérence entre la poche actions et la partie obligataire.

UNE SOLUTION D'ÉPARGNE QUI CHERCHE A TIRER PARTI DU POTENTIEL DE PERFORMANCE DES ACTIONS ET OBLIGATIONS DE LA ZONE EURO

Avec le fonds Eurose, votre épargne est investie sur 4 principales classes d'actifs : les obligations classiques, les obligations convertibles, les actions et les produits monétaires. Cette gestion diversifiée vise à s'adapter aux différentes configurations de marché. Les gérants d'Eurose ajustent régulièrement leur allocation d'actifs dans la limite de leurs marges de manoeuvre, pour capter le potentiel de performance des marchés sur un horizon de placement minimal de trois ans. Ainsi, dans un contexte jugé favorable aux actions, l'exposition totale au risque actions pourra aller jusqu'à 35 %. A l'inverse, dans un contexte jugé défavorable, l'exposition aux actions pourra être ramenée à 0 % tandis que l'exposition aux produits de taux pourra être renforcée jusqu'à 100 %. La politique d'investissement cherche en permanence à capter les sources de performances là où elles se trouvent, mais également à réduire le risque en limitant la volatilité du fonds.

Actions	0 à 35 %
Obligations	0 à 100 %
Obligations Convertibles	0 à 100 %
Monétaire	0 à 100 %

A NOTER

Les Organismes Sans But Lucratif peuvent être exonérés, dans certains cas, de l'imposition sur les plus-values de cession de valeurs mobilières. Pour toute information relative à la fiscalité, contactez votre conseiller habituel.

POINT D'ATTENTION Eurose permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le risque de perte en capital). Les caractéristiques, le profi I de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il est disponible sur simple demande auprès de DNCA Finance ou sur le site www.dnca-investments.com.





Jean-Charles Mériaux

Philippe Champigneulle

Pourquoi investir dans un produit pouvant accéder à plusieurs classes d'actifs?

2 QUESTIONS AU GÉRANT D'EUROSE

"Les différentes classes d'actifs ont des caractéristiques spécifiques en termes de rendement et de risque. Notre objectif est d'obtenir une optimisation du couple rendement-risque. Nous associons les différentes classes d'actifs en fonction du contexte de marché et de nos anticipations et recherchons la performance là où elle se trouve, au bon moment en tenant compte des risques "

Comment faites-vous évoluer l'allocation entre les différents classes d'actifs ?

" Nous faisons évoluer le poids de chaque classe d'actifs actions, obligations, obligations convertibles, monétairesen fonction de notre analyse des marchés boursiers et de l'environnement économique. Notre exposition aux actions peut aller jusqu'à 35 % de l'actif net du fonds quand l'allocation aux produits de taux (obligations et monétaires) peut aller jusqu'à 100 %. Nous recherchons les titres décotés pour capter leur potentiel de revalorisation à terme. Pour la part investie en obligations à taux fixe, nous sélectionnons essentiellement des titres avec une faible maturité afin de limiter la sensibilité du portefeuille à une évolution défavorable des taux d'intérêt. Nous privilégions majoritairement les titres de bonne qualité (catégorie « Investment Grade » telle que définie par les agences de notation internationales(1)). Nous investissons également dans des obligations convertibles, celles-ci offrant la possibilité d'une conversion en actions pour profi ter d'une partie de leur potentiel de hausse tout en se protégeant à la baisse. Nous cherchons ainsi à réduire la volatilité du portefeuille. "

(1) Notation minimale BBB- (notation Standard & Poor's ou équivalent).

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite 20 % Eurostoxx 50 et 80 % FTSE MTS Global calculé dividendes et coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée (3 ans). Ce fonds diversifi é cherche à améliorer la rentabilité d'un placement patrimonial par une gestion active des actions et obligations de la zone euro. Il offre une alternative aux supports en obligations, en obligations convertibles, et aux fonds en euros mais sans garantie en capital.

EN SAVOIR +

Une obligation convertible est une obligation qui donne à son détenteur, pendant la période de conversion, la possibilité de l'échanger contre une ou plusieurs actions de la société émettrice. Cette classe d'actif permet de s'exposer aux actions avec un risque moindre.

La volatilité mesure l'ampleur des variations du cours d'un actif fi nancier. Elle sert de paramètre de quantifi cation du risque. Lorsque la volatilité est élevée, l'espérance de gain est généralement plus importante mais le risque de perte aussi.

PROFIL DE RISQUE

Eurose n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est principalement soumis aux risques suivants : risque actions, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de taux, risque de crédit, risque de liquidité, risque lié à l'investissement en titres spéculatifs. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de DNCA Finance sur simple demande ou sur le site internet www.dncainvestments.com. Indicateur de risque et de rendement*:

L'indicateur de risque de niveau 4 reflète l'exposition du Fonds aux marchés actions et marchés de taux.

^{*} L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. Le niveau de l'indicateur de risque et de rendement est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

COMPTE-TITRE • ASSURANCE VIE

Renseignez-vous auprès de votre Conseiller pour connaître les modalités de souscription de ce Fonds dans le cadre d'un contrat d'assurance vie

EN SAVOIR TOUJOURS +

Société de gestion	DNCA Finance
Nature juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type OPCVM
Nourricier	Non
Durée de placement recommandée	Supérieure à 3 ans
Devise de référence	Euro
Indice de référence	20 % EURO STOXX 50 et 80 % FTSE MTS Global calculé dividendes et coupons réinvestis. L'Eurostoxx 50 regroupe les 50 sociétés ayant les plus importantes capitalisations boursières au sein de la zone euro. Pour plus d'infos sur l'indice, consultez : www.stoxx.com Le FTSE MTS Global est un indice représentatif des emprunts obligataires à taux fixe libellés en euro émis par les états membres de la zone Euro ayant une durée résiduelle d'un an minimum. Il est disponible sur www.ftse.com.
Date de création	17/11/2000
Code ISIN – Part R de capitalisation	FR0007051040
Affectation des résultats	Capitalisation
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrat d'assurance vie et de capitalisation
Frais d'entrée ⁽¹⁾ maximum	3,00 % pour le réseau distributeur non acquis au fonds
Frais de sortie ⁽¹⁾	Néant
Frais de gestion ⁽¹⁾ maximum	1,40 % TTC de l'actif net À titre indicatif, les frais courants réellement prélevés sur le dernier exercice (2017) : 1,40 % TTC de l'actif net prélevés directement sur l'actif net du Fonds à chaque valeur liquidative (les frais courants comprennent les frais de gestion et les commissions de mouvement) Dont rétrocession au réseau distributeur : 0.63% TTC de l'actif net
Commission de surperformance TTC	Néant
Modalités de souscription et de rachat	Un dix-millième de part, cours inconnu
Souscription minimale initiale	Un dix-millième de part
Valeur liquidative d'origine	200 €
Valorisation	Quotidienne
Heure de centralisation	12h30
Échelle de risque ⁽²⁾	1 2 3 4 5 6 7

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. - (2) L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. Le niveau de l'indicateur de risque et de rendement est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

MENTIONS LÉGALES Ce document à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour leguel il a été concu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de DNCA Finance. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par DNCA Finance à partir de sources qu'elle estime fiables. DNCA Finance se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Les perspectives, opinions, vues de marché mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie de la part de DNCA Finance. DNCA Finance ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le fonds cité dans ce document est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un OPCVM sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de DNCA Finance. Vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis préalablement à souscription. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Document non contractuel et fourni par Natixis Investment Managers International. Achevé de rédigé en août 2016 et actualisé

Eurose est un OPCVM géré par DNCA Finance. OPCVM agréé par l'AMF le 10/10/2000. DNCA Investments, une marque commerciale de DNCA Finance. Du fait des liens capitalistiques entre les entités citées, il peut exister des risques potentiels de conflits d'intérêts.

DNCA Finance - Société Anonyme au capital de 1 500 000 euros - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000 - 19, Place Vendôme, 75001 Paris

DNCA Investments, une marque commerciale de DNCA Finance.

Natixis Investment Managers International - 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France - Tél.: 01 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros - 329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www. im.natixis.com

